



COMMUNIQUE

Le 14 Février 2012

Suite aux arrêtés municipaux et du département relatif aux barrières de dégel, le réseau STGA sera perturbé à compter du **Jeudi 16 Février pendant environ 10 jours.**

1. Vitesse limitée

A compter de ce jour, la vitesse de tous les bus est limitée à 30 km/h sur Angoulême entraînant des retards sur le réseau.

2. Déviation des lignes de bus

Suite aux interdictions de circuler sur certaines chaussées et notamment en centre ville d'Angoulême, rue de Montmoreau et rue de Basseau, des itinéraires de déviations sont mis en place sur toutes les lignes.

Concernant le centre ville d'Angoulême, les arrêts **JARDIN VERT, CATHEDRALE, HOTEL DE VILLE, LES HALLES et FRANQUIN ne sont pas desservis** pendant cette période.

Les arrêts les plus proches du plateau seront : **EPERON GAMBETTA ou SEMINAIRE**. Un arrêt provisoire « **BARROUILHET** » est mis en place au croisement du pont de Saint Cybard et de la route de Bordeaux afin de sécuriser l'accès piétons pour la montée au centre ville.

Sur les **autres communes de l'agglomération**, les trajets s'effectuent suivant le trajet habituel des lignes.

3. Fréquence des services perturbée

Afin de préserver les embauches et les débauches des scolaires et des actifs, les bus circuleront aux fréquences normales du guide bus entre :

- 7h00 et 9h00
- 16h00 et 18h00

En dehors de ces horaires, les fréquences des lignes régulières seront réduites :

- **Pour les lignes 1, 4, 6** : 2 par heure (au lieu de 4 bus par heure)
- **Pour les lignes 2 et 7** : 3 bus toutes les 2 heures (au lieu de 3 bus par heure)
- **Pour les lignes 3, 5** : 2 bus par heure (au lieu de 3 bus par heure)
- **Pour les lignes 8 et 9** : fréquence habituelle (**ligne 8 en minibus**)

Les **lignes scolaires** fonctionneront aux horaires habituels mais seront aussi déviées au centre ville d'Angoulême.

Ces fréquences ou itinéraires pourraient être modifiés en fonction de la détérioration possible des chaussées. A contrario, l'arrêt pourrait être levé plus rapidement et dans ce cas, le service reprendrait normalement.

4. Information voyageurs

Le **site Internet de la STGA** www.stga.fr sera mis à jour dès Mercredi 15/02 et régulièrement ensuite afin de permettre aux voyageurs de préparer leur déplacement :

- les horaires des bus en service sont consultables sur l'onglet « Horaires » du site internet et les arrêts non desservis sont signalés
- la liste des arrêts non desservis et les arrêts de report proposés seront disponibles en fichier attaché
- le plan du réseau avec les déviations téléchargeable sur le site internet.

Sur le réseau, les arrêts non desservis sont signalés et indiquent l'arrêt de report le plus proche.

Le service clientèle reste à la disposition des voyageurs pour toute information par téléphone au : 05 45 65 25 25.

Contact : Sophie VIOLLEAU ou José MOREAU au 05 45 65 25 00